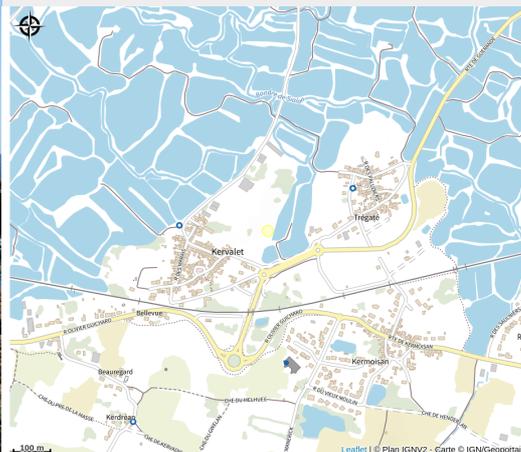


Pêche à pied



Crédit photo : (DR)



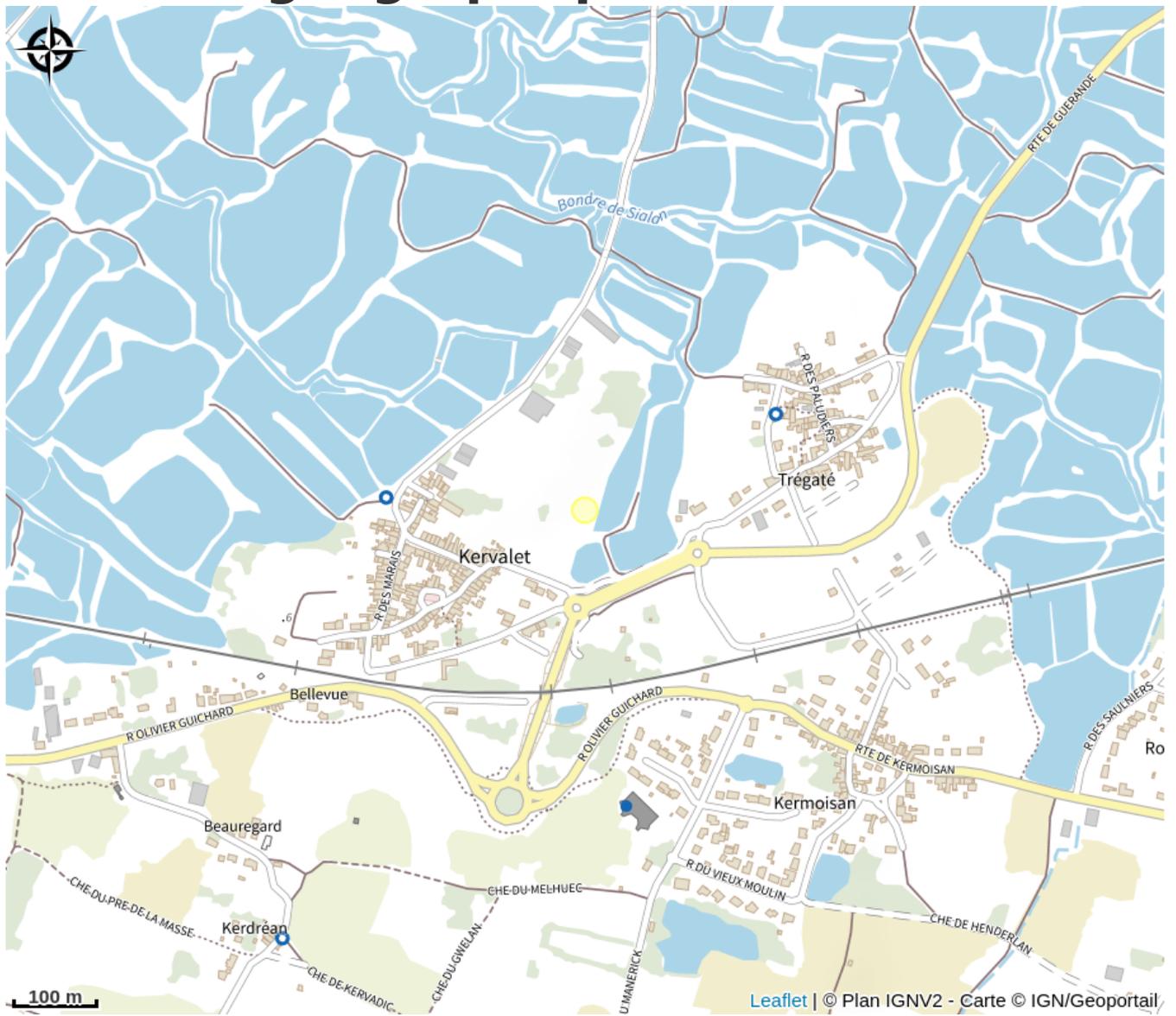
Infos pratiques

Categorie : A faire

Description

La Pêche à pied de loisirs Simple, familiale et même incontournable pour celui qui séjourne au bord de la mer, la pêche à pied se pratique à tout âge. Il vous suffit de parcourir l'estran à marée basse pour dénicher, dans le sable ou les rochers humides, les trésors de la mer que sont coquillages et petits crustacés. Quel plaisir de remonter à la maison avec sa pêche miraculeuse pour un festin sur le pouce ! Attention, la pratique est règlementée, veillez à respecter les tailles minimales des prises et les coefficients de marée. Le saviez-vous ? Que pêche-t-on ? Et à quelle taille minimum? Dans le sable : les palourdes (3.5 cm), les coques (2.7 cm), les couteaux (10cm), les huîtres (plates : 6 cm, creuses : 5 cm) Dans les rochers et sous le goémon : les berniques, les bigorneaux, les moules (4 cm), les étrilles (6,5 cm) Dans les mares : les crevettes (roses : 5 cm, grises : 3 cm) Kit de pêche > une casquette > une montre > un indicateur de marées > une épuisette > une petite pelle > un petit râteau > un seau > un calipêche pour mesurer la taille des coquillages (Disponible à l'office de Tourisme) Avant chaque sortie, renseignez-vous sur l'état de la marée et sur la réglementation en cours (autorisation ou interdiction sanitaire, coquillages et tailles pouvant être pêché) : > Les marées > La réglementation en cours

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Contact

44740 BATZ-SUR-MER